

**BELOEIL - OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL**

Compte-rendu de la réunion du 11/12/2017

**CHAPELLE NOTRE DAME DUBUISSON****PRÉSENTS :**

Sabine DELPLANQUE – Citoyenne de Beloeil : porteur de projet  
Adeline PATELLI – Service Urbanisme et agent attaché au Développement rural  
Thomas HALLEZ – Bureau d'Etudes du Service technique des Travaux  
Philippe GODART – DNF  
Thérèse VANDENNOORTGAETE – SPW patrimoine  
Pierre DUMORTIER et Charlotte MARTHELART – GAL Plaines de l'Escaut  
Alexandra VANDEN EYNDE – Interreg « Terre en action »  
Eric EVRARD et Hélène VANDEWALLE – Fondation Rurale de Wallonie

**EXCUSÉS :**

Marcel ANDRE – Echevin en charge du DR  
Jean-Marc BAYE – GAL Plaines de l'Escaut  
Astrid DUTRIEU – Interreg « Terre en action »

**CONTEXTE DE LA RÉUNION :**

Eric Evrard signale que la chapelle Notre Dame Dubuisson a fait l'objet de nombreuses interpellations dans le cadre de l'opération de développement rural initiée il y a quelques années ; le futur PCDR contient une fiche projet dédiée à la restauration et à la valorisation des chapelles.

Cette rencontre a été provoquée en raison de l'accélération récente de la détérioration de l'édifice, et donc de la nécessité d'une action rapide.

Sabine Delplanque explique qu'elle est la « troisième génération » à s'occuper de cette chapelle et qu'elle est en relation avec plusieurs habitants (dont un entrepreneur) soucieux de sauvegarder cet élément de patrimoine.

Leur motivation s'est cependant essouffée en raison de la stagnation des démarches administratives. Elle pourrait les (re)mobiliser facilement si un projet concret venait à voir le jour. Elle estime qu'il serait intéressant de développer en parallèle un circuit découverte basé sur les chapelles et leurs anecdotes. Cela serait du ressort de l'office de tourisme ; l'idée lui avait été suggérée mais aucune suite n'y avait été donnée.

Philippe Godart rappelle le contexte particulier administratif liée à l'indivise ; la forêt et les différents biens sont en copropriété entre la Province du Hainaut, la Région Wallonne (DNF) et les communes de Beloeil et de Saint

Ghislain. Il signale avoir évoqué le problème de cette chapelle lors d'un comité de gestion.

Il signale que ses ouvriers étaient intervenus sur le bâtiment pour le restaurer il y a une dizaine d'années ; depuis lors, une telle intervention ne serait plus possible en raison de la réduction des effectifs ; seule la chapelle de l'Erconpuch est l'objet d'interventions régulières.

Sabine Delplanque signale qu'elle a obtenu l'accord de principe de l'Indivise d'instruire une demande de subvention auprès du Petit Patrimoine Populaire Wallon et qu'elle dispose d'un devis. Elle n'a pas poursuivi la démarche dans la mesure où le demandeur doit supporter le solde de l'intervention financière au-delà du plafond du subside (7.500€). Elle signale que le Doyen est disposé à supporter les travaux à concurrence de dons de 500 € moyennant la production de justificatifs (tickets).

Thérèse Vandenoortgaete confirme l'intérêt patrimonial de cet édifice (repris à l'inventaire du Patrimoine) et souligne le fait, peu courant, qu'il soit l'attention de bénévoles prêts à mettre la main à la pâte.

Un tour de table permet de cerner l'apport de chaque partenaire si le Collège communal autorisait le lancement d'un projet de rénovation.

Philippe Godart propose de :

- Jouer le rôle de facilitateur auprès de l'indivise si un projet devait être instruit auprès du PPPW
- Fournir les bois de charpente nécessaires à la réfection de la toiture ; ils seront découpés aux longueurs et aux sections demandées.

Thomas Hallez et Adeline Patelli, moyennant l'accord de leur hiérarchie, pourraient :

- Etablir le levé du bâtiment
- Procéder à son diagnostic sanitaire
- Etablir et chiffrer le coût des interventions
- Solliciter le subside pour les fournitures auprès du PPPW (7.500€)

Charlotte Mathelart pourrait –sous réserve d'accord du GAL - participer pour maximum 2.000 € au projet.

Pierre Dumortier peut mettre à disposition la main d'œuvre nécessaire pour les travaux de maçonnerie et d'enduisage (période de mars à juillet).

Sabine Delpanque peut relancer les bénévoles pour notamment les travaux de charpenterie (professionnel) et la fourniture de tuiles « en S » (celles d'origine sont irrécupérables).

Thérèse Vandenoortgaete peut donner son avis sur les techniques qui seront proposées et son aide pour le dossier PPPW.

Alexandra Vanden Eynde peut accompagner la démarche citoyenne (encadrement et animation des réunions préparatoires, répartition des tâches...) et aider pour le dossier PPPW (recueil des données historiques).

Eric Evrard

Agent de développement.